



METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

24-F-331

24-A-0081	VILLENEUVE D'ASCQ - Boulevard du Breucq - Restriction temporaire de circulation hors agglomération - Prolongation
24-A-0082	ERQUINGHEM-LYS - Rue de l'Alloeu - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0083	HOUPLINES - Chemin de l'Épinette - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0084	FRELINGHIEN - QUESNOY-SUR-DEULE - VERLINGHEM - Rue de Messines - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
24-A-0085	LINSELLES - Rue du Maréchal Joffre - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0086	HOUPLINES - Chemin du Pont Ballot - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0087	QUESNOY-SUR-DEULE - Chemin de la Bourloire - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0088	WERVICQ-SUD - Chemin de la Justice - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0090	HAUBOURDIN - Route de contournement d'Emmerin M341 - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération

24-A-0091	BOIS GRENIER - LA CHAPELLE D'ARMENTIERES - Rue de la Chapelle - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
24-A-0093	COMINES - Chemin du Hel - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0094	MARQUETTE LEZ LILLE – WAMBRECHIES - Autoroute Rocade Nord-Ouest M652-M652G - Echangeur - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0095	Espaces Naturels de la MEL - Calendrier de Saison 2024

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 04/03/2024
Arnaud FICOT

